

© G. Lebey - P. J. J. J.

SAINT-QUENTIN EN YVELINES
Territoire d'Innovation

La carte

2022

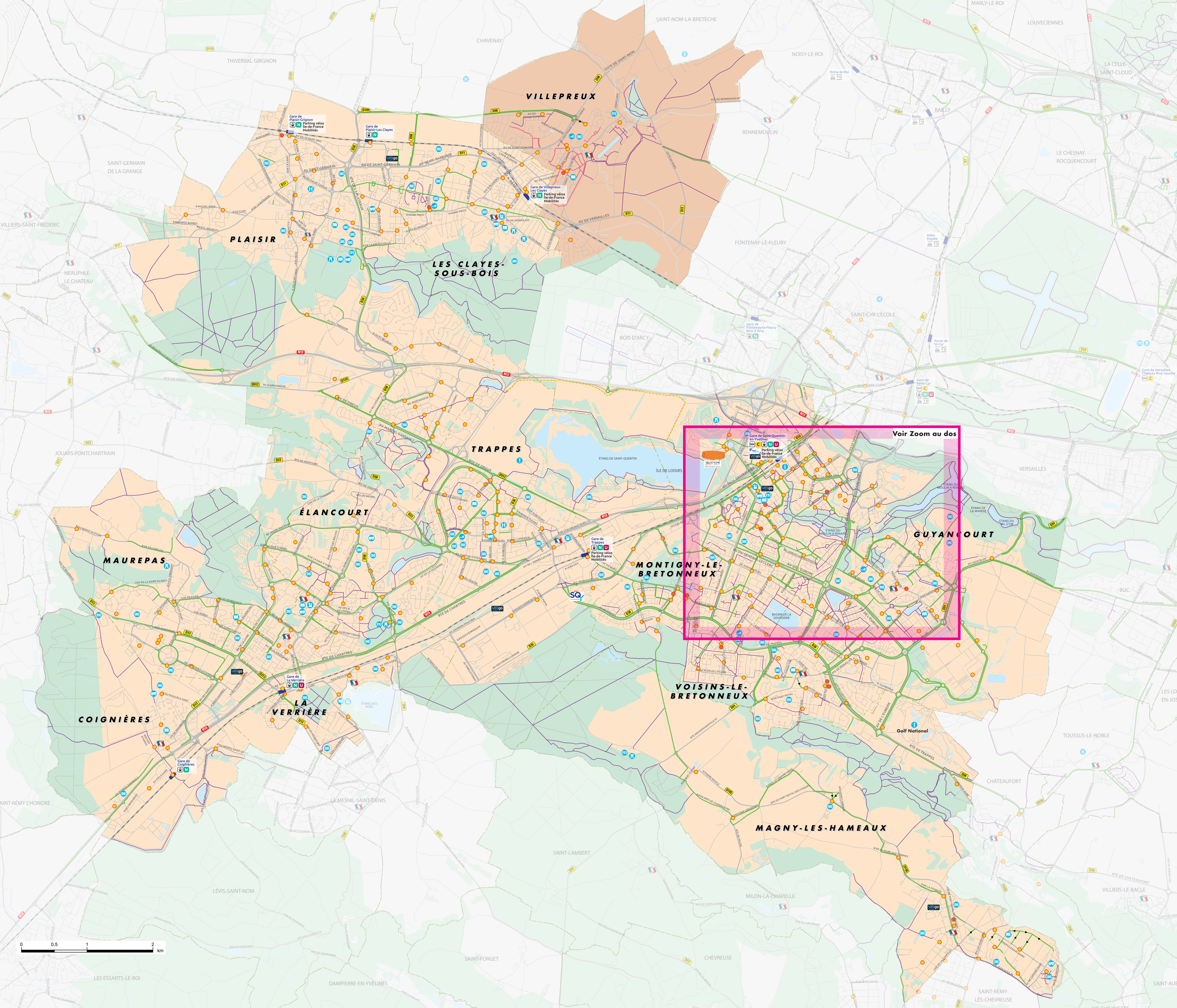
BOUGER AUTREMENT

à Saint-Quentin-en-Yvelines

À vélo et à trottinette

435 km d'itinéraires cyclables

Jusqu'à 5 km, le vélo c'est aussi rapide que la voiture.



À vélo à Saint-Quentin-en-Yvelines ...

LES AXES DOUX ...

PISTES CYCLABLES

Sections dédiées exclusivement aux cyclistes, matériellement isolées des voies de circulation, et distinctes des trottoirs en ville. Une piste cyclable peut être bidirectionnelle ou à sens unique.



© A. Saffre

... À SQY

VOIES MIXTES

Trottoirs partagés par les cyclistes et les piétons, sans qu'il n'y ait de séparation stricte.

Elles sont indiquées par un panneau représentant un **vélo** et un piéton tenant un enfant par la main.

CHAUCIDOUS

La chaussée à voie centrale banalisée, aussi nommée «chaucidou», est une voie partagée entre les différents usagers de la route, qui privilégie la circulation des cyclistes grâce à un marquage au sol spécifique.

VÉLORUES

Ce sont des rues cyclables, où les cyclistes sont prioritaires, où les automobilistes ont le droit de circuler mais avec interdiction de doubler les vélos.

BANDES CYCLABLES

Voies contiguës à la chaussée, réservée aux cyclistes. Elles sont délimitées par des bandes blanches peintes au sol. Cette signalisation pouvant être complétée par des pictogrammes « **vélo** ».



© C. Lécuyer

Un cycliste est deux fois moins exposé aux gaz qu'un automobiliste enfermé dans son habitacle



C'est bon pour l'environnement : un trajet quotidien de 5 km en vélo plutôt qu'en voiture, c'est près d'une demi-tonne de CO2 économisée par an.



LE NOUVEAU SCHÉMA DIRECTEUR DE SQY

Un objectif : doubler la part modale du vélo de 3 à 6% voire 8% à l'horizon 2031...

QUELLES ACTIONS :

créer et améliorer les infrastructures cyclables tout en assurant un maillage territorial structurant pour environ 246 km de voies cyclables reliant les 12 communes entre elles.

- Renforcer le stationnement vélo en augmentant fortement le nombre de places autour des principaux pôles du territoire.

- Proposer une offre de service pertinente grâce à la Vélostation de SQY dont les services seront renforcés.

LE NOUVEAU SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE DE SQY EN CHIFFRES :

- 9 liaisons cyclables structurantes à jalonner
- 4 coronapistes pérennisées
- 36,6 millions d'euros d'investissement
- 5 intercommunalités voisines associées

Une ambition de part modale vélo de 6 à 8% d'ici à 2031



© G. Bouché

STATIONNER MALIN

À Saint-Quentin-en-Yvelines, on peut garer son **vélo** devant chacun des principaux équipements de l'agglomération.

Pensez Véligo !

Depuis 2013 en gare de Trappes, 2016 en gare de Plaisir-Grignon, 2017 à Saint-Quentin-en-Yvelines – Montigny-le-Bretonneux et 2019 à Villepreux, vous disposez d'un stationnement **vélo** entièrement sécurisé, de qualité, accessible avec son pass navigo.

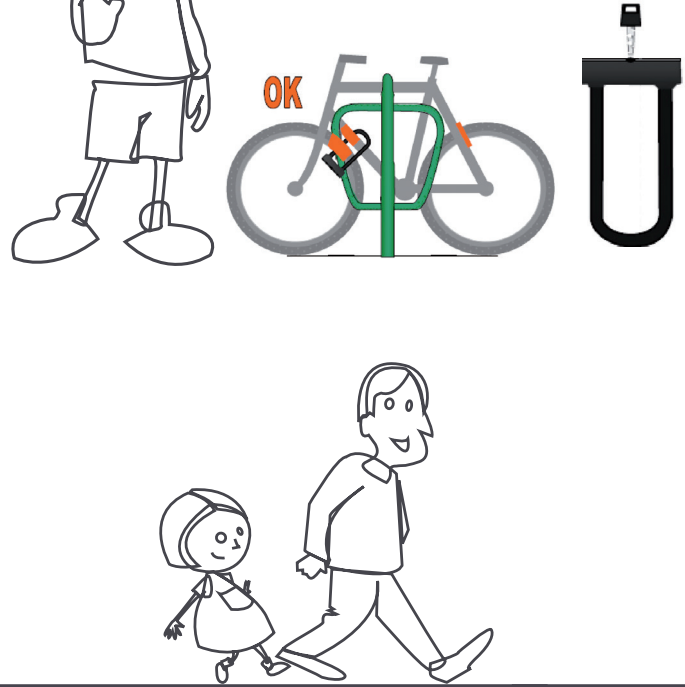
Ces équipements sont déployés Sous l'égide d'Ile-de-France Mobilités pour favoriser le rabattement en gare.

Pour s'abonner au service, formulaire d'adhésion sur le site www.veligo.transilien.com et velostation.sqy.fr



Attachez toujours votre vélo !

Utilisez un antivol en U et attachez le cadre et la roue avant de votre vélo à un point fixe.



CIRCULER EN TOUTE SECURITÉ

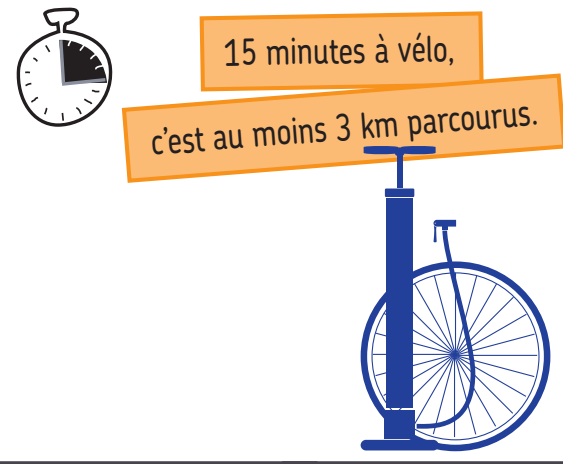
Pour profiter totalement du plaisir d'être à **vélo**, respectez quelques consignes :

- La circulation sur les trottoirs est réservée aux enfants de moins de 8 ans.
- Ne roulez pas trop près des voitures en stationnement, anticipez votre trajectoire, signalez vos intentions suffisamment tôt et assurez-vous d'être vu et entendu.
- Ne dépassez pas les véhicules par la droite, en particulier les bus, en raison de l'importance de l'angle mort.
- Se faufiler entre les automobilistes à l'arrêt dans la circulation est dangereux.
- Depuis le 22 mars 2017, le port du casque est obligatoire pour les moins de 12 ans.

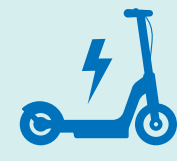
Bien équiper votre vélo :

- Restez visible Dès la tombée de la nuit, ayez le réflexe « éclairage » et « gilet jaune ». Le feu avant jaune, le feu arrière rouge et les catadioptres sont obligatoires.

- Un **vélo** bien entretenu (freins bien réglés, pneus suffisamment gonflés,...), c'est 5 km/h gagnés pour la même énergie dépensée.



... et à trottinette



1500 trottinettes



1 opérateur unique TIER



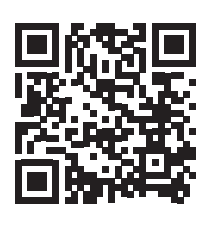
310 stations



1 service pour 12 communes

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Téléchargez l'application
- S'inscrire pour commencer un trajet.
- Flashez le QR code situé sur la trottinette pour la débloquent
- Roulez !!...



LES RÈGLES À SUIVRE EN

➤ Ne transportez pas de passager !

La trottinette est destinée à un usage exclusivement personnel.

➤ Le stationnement sur un trottoir

doit obligatoirement s'effectuer dans l'une des stations prévues à cet effet. Retrouvez la carte de l'ensemble des stations sur : sqy.fr/trottinettes

➤ Portez un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant

C'est valable la nuit ou en journée lorsque la visibilité est insuffisante même en agglomération.

➤ Le port du casque est fortement recommandé

Chaque trottinette TIER est munie d'un casque utilisable gratuitement et de charlotte jetable.

TROTTINETTE

➤ L'accès au service est strictement réservé aux personnes majeures

➤ Séparez-vous de vos casques audios et écouteurs

TOUTES LES TROTTINETTES DU SERVICE TIER SONT BRIDÉES À 20 KM/H

20

Formez-vous gratuitement en ligne aux règles de circulation en trottinette et recevez 2 trajets gratuits !

La trottinette est équipée

- De freins et de dispositifs rétro-réfléchissant
- De feux avant et arrière
- D'un avertisseur sonore



Lorsque vous êtes sur la route...

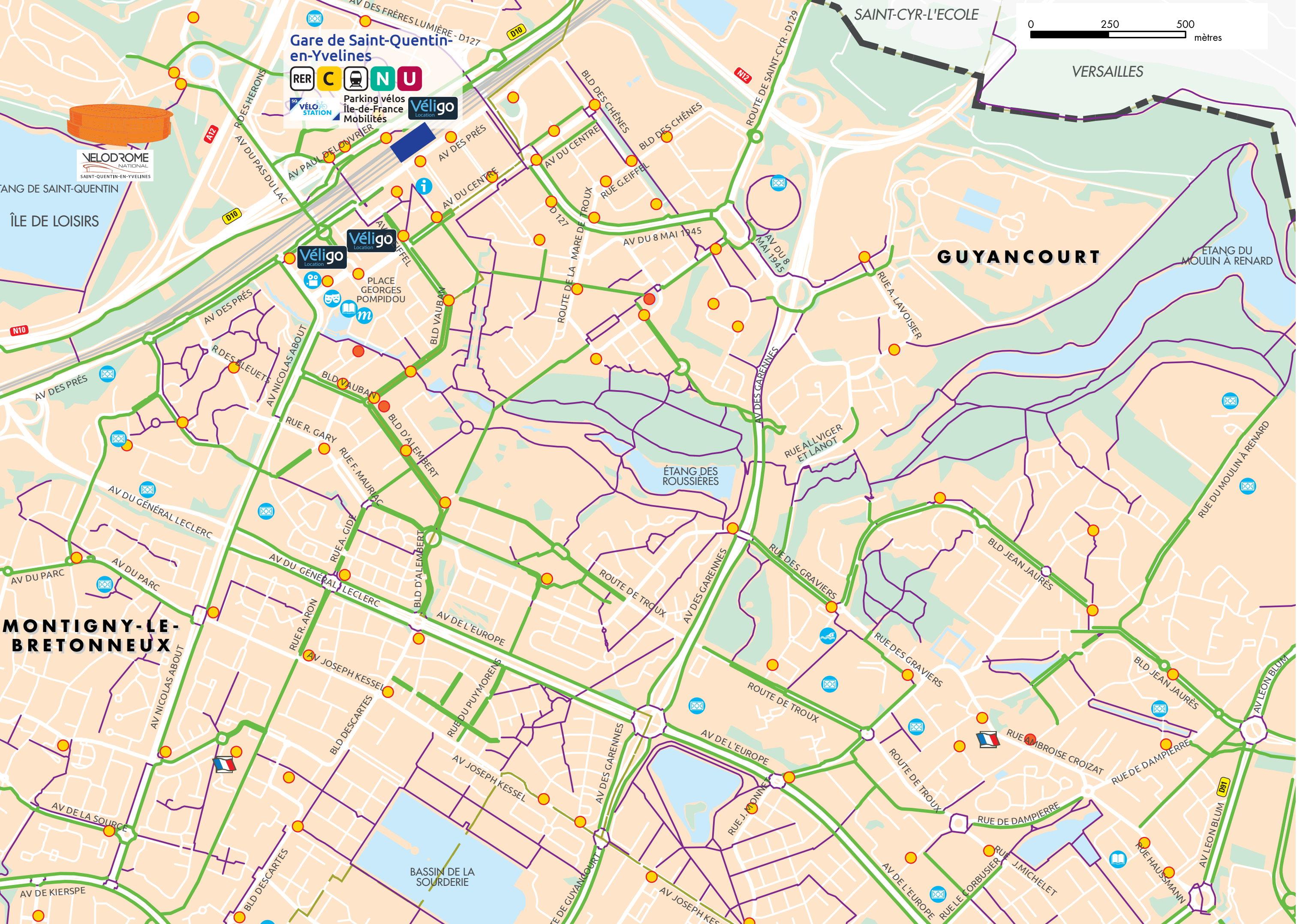
Vous n'avez pas le droit de circuler sur les trottoirs ! Ou bien prenez la trottinette en main sans utiliser le moteur.

Vous devez emprunter les pistes, bandes cyclables et voies vertes s'il y en a. Sinon, vous pouvez circuler sur la chaussée, mais uniquement en agglomération sur les routes limitées à 50 km/h ou moins.

Quelles sont les sanctions prévues ?

Si vous ne respectez pas les règles : **35 euros d'amende** (2^e classe)

Si vous circulez sur un trottoir ou ne stationnez pas votre trottinette dans une station identifiée : **135 euros d'amende** (4^e classe)



AGENCE DE LA MOBILITÉ

Un espace dédié aux déplacements...

Vous recherchez des renseignements sur vos déplacements en **vélo** ? Ayez le réflexe Agence de la Mobilité !

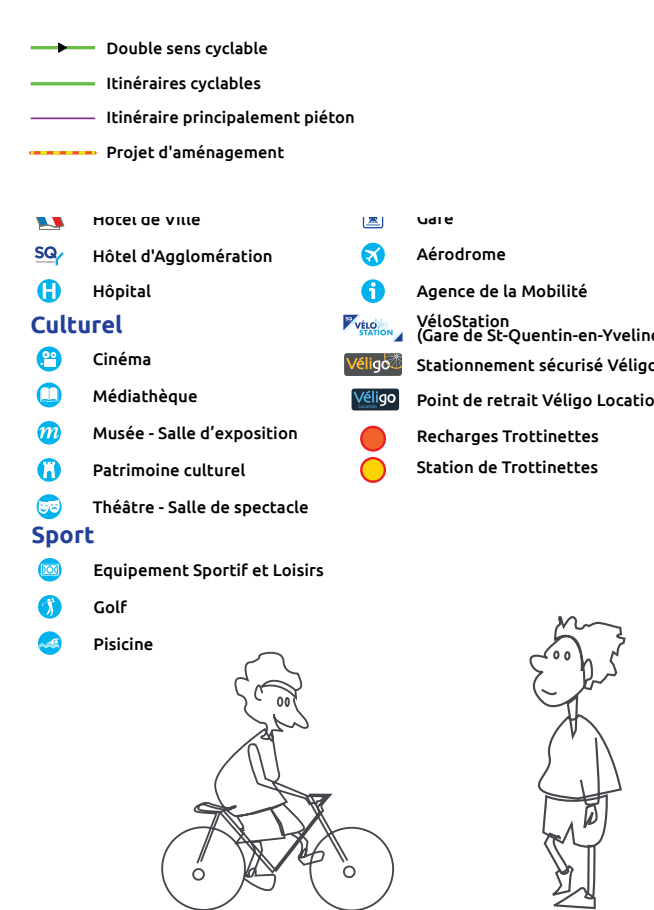
Installée en gare de Saint-Quentin-en-Yvelines, l'Agence de la Mobilité est le lieu idéal pour vous informer et vous accompagner dans tous vos déplacements.

En plus des fiches horaires des bus, des bornes interactives rassemblent tous les outils numériques pour organiser vos trajets en transports en commun, en voiture ou en modes actifs (marche, **vélo**).

Les écrans dynamiques vous informeront également en temps réel sur l'état du trafic (train et voiture) en Ile-de-France, et des conseillers répondront à toutes vos questions.

Gare de Saint-Quentin-en-Yvelines
du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 8h30 à 16h
N° vert : 0 800 200 476
(appel gratuit depuis un poste fixe)

LÉGENDES



sqy.fr/mobilites

